

# Rapport d'activité 2022

Fondation pour les recommandations relatives  
à la présentation des comptes



---

**Remarque**

Dans le rapport d'activité, le masculin générique est utilisé pour des raisons de lisibilité. Les identités de genre féminines et autres sont expressément incluses dans la mesure où cela est nécessaire pour l'énoncé.

# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	<b>4</b>
<b>Modèle – Mission Statement</b>	<b>5</b>
<b>Développements de Swiss GAAP RPC</b>	<b>6</b>
Aperçu des activités les plus importantes en 2022	6
Conférence annuelle Swiss GAAP RPC	8
Échanges avec d'autres organismes de normalisation	8
Activités prévues en 2023	9
<b>Consultations et procédures d'examen</b>	<b>10</b>
<b>Organisation</b>	<b>11</b>
Conseil de fondation	12
Commission	13
Comité d'experts	16
Sous-commissions	16
Observateurs	17
Secrétaire et assistants	18
<b>Groupe de soutien Swiss GAAP RPC</b>	<b>20</b>
Organisations	20
Personnes physiques	20
<b>Rapport sur la situation financière</b>	<b>21</b>
<b>Comptes annuels 2022</b>	<b>22</b>
Compte de résultat	22
Bilan	22
Tableau de flux de trésorerie	23
Tableau de variation des capitaux propres	23
<b>Annexe aux comptes annuels</b>	<b>24</b>
Informations sur les activités de la fondation	24
Principes de la présentation des comptes	24
Notes annexes aux comptes annuels	24
<b>Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint</b>	<b>31</b>

## Avant-propos

En 2022 également, les organes de Swiss GAAP RPC se sont énormément engagés pour continuer à faire évoluer la présentation des comptes en Suisse.

Une fois de plus, les travaux techniques ont été au centre de nos activités. Il convient notamment de mentionner la publication, après révision complète, de la RPC 30 «Comptes consolidés». Les travaux ont commencé en 2017 et devraient constituer le plus grand projet individuel pendant longtemps. En outre, deux nouveaux projets techniques ont été lancés: une procédure de vérification de la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance» et l'élaboration d'un guide sur le rapport de durabilité. Les activités techniques accompagnant l'élaboration des normes ont également été nombreuses avec, notamment, la préparation de la nouvelle édition de la brochure RPC, publiée début 2023, et la poursuite de la nouvelle édition du manuel RPC officiel, dont la dernière parution remonte à 2014. Il convient de remercier les groupes de travail et la commission d'experts, qui a dû tenir une séance supplémentaire, pour leur engagement exceptionnel.

Outre les travaux techniques, nous avons pu, une fois la situation de pandémie largement surmontée, nous consacrer à nouveau davantage à la mise en œuvre des aspects pratiques de notre modèle, dont l'un des principaux objectifs est de soutenir une communauté active d'utilisateurs des RPC. C'est ainsi qu'ont eu lieu pour la première fois deux des événements «RPC in situ» si appréciés auparavant et auxquels nous

avons enregistré une participation très réjouissante. La conférence annuelle de la RPC en novembre a également été un grand succès. En outre, notre boutique en ligne a été dotée d'une nouvelle base technique et est disponible en plusieurs langues depuis début 2023. Le nombre de membres du groupe de soutien a lui aussi légèrement augmenté, même si les incertitudes macroéconomiques ont eu un impact sur les contributions versées. En raison de la nette baisse des ventes de brochures suite à la nouvelle édition attendue et du niveau élevé des travaux techniques présentés, avec les dépenses correspondantes, le résultat pour 2022 est légèrement négatif malgré l'augmentation des recettes de la conférence annuelle, mais il est nettement supérieur à l'objectif initialement budgétisé pour l'année.

Dans l'ensemble, les Swiss GAAP RPC ont à nouveau connu une année exigeante sur le plan technique, mais également fructueuse. Nous nous réjouissons en particulier de pouvoir à nouveau interagir personnellement, et pas seulement virtuellement, avec la communauté RPC. En conséquence, nous étendrons les événements «RPC in situ» en 2023. Nous prévoyons également de réaliser la quatrième édition de notre étude RPC sur la présentation des comptes.

Nous remercions les bénévoles de la commission d'experts, du comité d'experts et du conseil de fondation, ainsi que le personnel du secrétariat pour leur soutien exceptionnel!

Commission Swiss GAAP RPC



**Prof. Dr Peter Leibfried**



Comité d'experts (de gauche à droite): Andreas Soland, Sven Bucher, Andreas Seibold, Prof. Dr Peter Leibfried, Patrick Balkanyi, Dr Silvan Loser, Michael Annen

## Modèle – Mission Statement

Conformément à l'art. 3 al. 2 de l'acte de fondation, la commission d'experts est chargée d'élaborer des recommandations relatives à la présentation des comptes, qui tiennent compte de la situation suisse. Ces recommandations ont pour but de contribuer à l'harmonisation de la présentation des comptes en Suisse, d'améliorer la comparabilité et, d'une manière générale, d'accroître la qualité de la présentation des comptes en Suisse. La commission d'experts peut également se prononcer sur des questions particulières d'intérêt général.

Dans ce cadre, l'orientation actuelle de nos activités a été définie dans notre modèle. L'objectif est que

**« ... la RPC fasse figure d'instance normative pour une présentation des comptes suisse de haute qualité selon le principe de l'image fidèle «True and Fair View» autour de laquelle s'est formée une communauté active d'utilisateurs.»**

La fondation RPC encourage la transmission et la diffusion d'une présentation des comptes axée sur la mise en œuvre pratique tenant compte des particularités suisses. Elle promeut l'échange entre les rédacteurs, les auditeurs, les destinataires, les conseillers, la politique, l'administration, les normalisateurs, les organes de surveillance et d'autres parties intéressées. Elle soutient une mise en pratique de haute qualité des Swiss GAAP RPC et concourt au développement de règles d'interprétation autonomes du principe de True and Fair View. Elle cherche expressément à éviter l'apparition d'une jungle de réglementations, les discussions théoriques sans fin ou la mise en place d'une administration poursuivant ses propres intérêts.

# Développements de Swiss GAAP RPC

<sup>1</sup> Voir [www.fer.ch/fr/a-propos-de-nous/publications/](http://www.fer.ch/fr/a-propos-de-nous/publications/)

## Aperçu des activités les plus importantes en 2022

### En 2022, les activités se sont principalement concentrées sur les thèmes suivants:

- Achèvement de la révision de la Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés» (y compris adoption)
- Lancement de la procédure de vérification (PV) pour la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance»
- Travaux préparatoires au projet d'un guide sur le rapport de durabilité
- Autres projets
  - Réalisation d'événements «RPC in situ»
  - Préparation de la brochure RPC 2023 (y compris tableau de traduction)
  - Révision du manuel RPC
  - Extension du groupe de soutien Swiss GAAP RPC

Sur ces points, nous pouvons rapporter les détails suivants:

### Révision de la Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés»

Au cours du premier semestre 2022, le groupe de travail dirigé par Patrick Balkanyi s'est concentré sur l'évaluation des réponses à la consultation. Lors de sa 81<sup>e</sup> séance, le 27 avril 2022, la commission d'experts a discuté des résultats de la consultation et des propositions d'adaptation du texte de la recommandation qui en ont résulté. Sur la base de ces retours d'information, le projet global a été remanié et finalisé. Lors de sa 82<sup>e</sup> séance, le 24 mai 2022, la commission d'experts a adopté la version révisée de la Swiss GAAP RPC 30, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Un article a été publié dans les magazines spécialisés des associations sectorielles au 4<sup>e</sup> trimestre 2022, il est également accessible sur le site Internet des Swiss GAAP RPC.<sup>1</sup> La Swiss GAAP RPC 30 remaniée se trouve dans la nouvelle brochure publiée début 2023. De même, les nouvelles réglementations seront traitées dans le prochain manuel Swiss GAAP RPC.

### Lancement de la procédure de vérification pour la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance»

En novembre 2021, la commission d'experts a chargé le comité d'experts de mener une procédure de vérification (PV) pour la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance». La PV se concentrera sur le traitement des plans de prévoyance étrangers ainsi

que sur les informations à fournir, notamment en ce qui concerne les plans suisses, souvent essentiels.

Silvan Loser, membre de la commission d'experts, s'est déclaré prêt à diriger le projet correspondant et a présenté une proposition de composition du groupe de travail à la commission d'experts en novembre 2022. Le groupe de travail commencera ses travaux au printemps 2023 et les premières conclusions de la PV sont attendues dans le courant de l'année 2023.

### Travaux préparatoires au projet d'un guide sur le rapport de durabilité

Le législateur suisse et la Commission européenne se penchent tous deux sur la réglementation du rapport de durabilité: le premier en concrétisant le contenu du rapport sur les questions non financières selon l'art. 964a du Code des obligations (CO), la seconde en adoptant la nouvelle directive sur le reporting RSE (CSRD). Lors de l'élaboration des nouvelles dispositions du droit des obligations, le législateur suisse s'est inspiré des prescriptions européennes et donc de la directive actuelle en ce qui concerne la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité (NFRD).

Le guide des RPC sur le rapport de durabilité s'adresse aux entreprises cotées, mais aussi et surtout au grand nombre d'utilisateurs non cotés des RPC (issus de différents secteurs). Il a pour but d'aider les entreprises qui souhaitent volontairement se pencher de manière structurée sur les principaux aspects de la durabilité. Selon la méthode éprouvée des RPC, ce rapport doit se présenter sous une forme brève et concise, relier les informations existantes de manière pertinente et, le cas échéant, les compléter.

Les contenus possibles qui pourraient faire l'objet d'un rapport de durabilité RPC sont indiqués dans l'illustration (à droite).

Un tel rapport doit permettre de mieux relier les informations financières aux informations non financières, dans le but de permettre aux utilisateurs des RPC de communiquer de manière transparente sur les multiples efforts qu'ils accomplissent dans le domaine du développement durable.

Il faudra certainement discuter des critères de mesure appropriés en la matière. Il en existe désormais un grand nombre, de sorte qu'il est peu utile d'imposer des indicateurs spécifiques. En revanche, il existe un certain consensus quant aux catégories primordiales

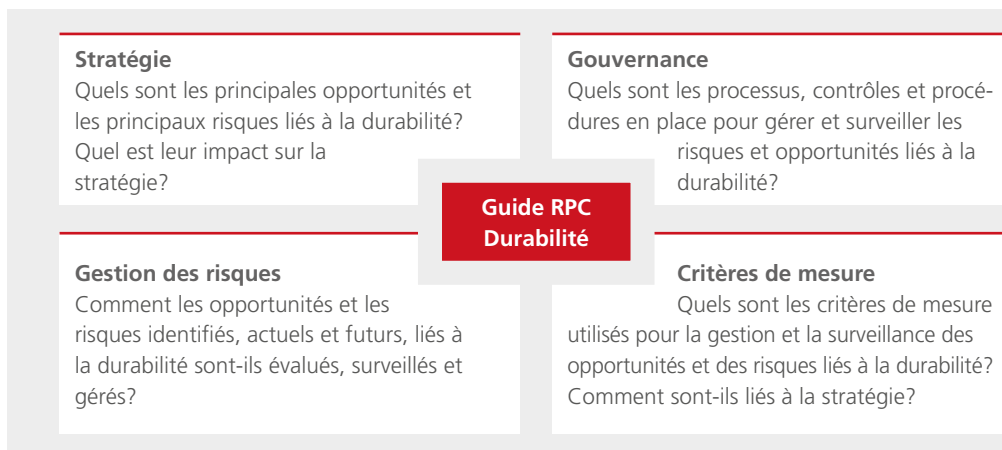


Illustration faisant référence à : Eberle, Reto, «Swiss GAAP FER-Leitfaden zur Nachhaltigkeit», p. 560, dans : Expert Focus, décembre 2022.

pour lesquelles des indicateurs de mesure doivent être définis. Les quatre «P» sont par exemple largement répandus au niveau international : «Principles (of Governance)», «People», «Planet» et «Prosperity». Par la suite, il s'agira d'attribuer des mesures appropriées à ces catégories.

Pour une présentation plus détaillée à ce sujet, nous renvoyons à un article publié fin 2022 (disponible uniquement en allemand) dans une revue spécialisée, dans lequel ces réflexions sont présentées de manière plus détaillée, et qui est accessible sur le site Internet des RPC.<sup>2</sup>

### Autres projets

#### ▪ Réalisation d'événements «RPC in situ»

En 2017, la fondation RPC a lancé une série d'événements intitulés «RPC in situ». L'objectif est d'intensifier les contacts avec et entre les utilisateurs dans les différentes régions. Après une pause de deux ans due à la pandémie de COVID-19, la série d'événements «RPC in situ» a pu être reconduite en 2022. Il a été particulièrement réjouissant de constater que le record de visiteurs existant a été battu, avec 131 inscriptions, lors de l'événement d'ouverture à Berne en septembre. Début octobre, un deuxième événement «RPC in situ» a eu lieu à Neuchâtel. Pour 2023, la fondation prévoit d'organiser des événements «RPC in situ» à Saint-Gall, Soleure et Lausanne/Montreux.

#### ▪ Préparation de la brochure RPC 2023 (y compris tableau de traduction)

Lors de la séance de la commission d'experts du 30 novembre 2021, il a été décidé de publier en 2023 une nouvelle édition de la brochure RPC intitulée «Recommandations relatives à la présentation des comptes – état au 1<sup>er</sup> janvier 2023». Les travaux relatifs à la nouvelle brochure ont été achevés en 2022. Outre l'intégration de la nouvelle

recommandation Swiss GAAP RPC 28 «Subventions publiques» et de la version remaniée de la recommandation Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés» (toutes deux entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024), la Swiss GAAP RPC 14 «Comptes consolidés des compagnies d'assurance» (abrogée au 31 décembre 2020) a été supprimée. En plus de ces adaptations, des corrections mineures ont été apportées à divers endroits afin d'éliminer des incohérences et des erreurs, mais elles n'ont pas de conséquences matérielles. Un aperçu détaillé des rectifications est disponible dans cet article paru dans une revue spécialisée.<sup>3</sup>

Depuis le début de l'année 2023, la nouvelle brochure RPC peut être achetée en librairies et sur notre boutique en ligne. La boutique en ligne a également été remaniée et est désormais disponible en plusieurs langues.<sup>4</sup>

En lien avec la correction de petites incohérences, un tableau de traduction des termes relatifs à la présentation des comptes a été créé pour la première fois l'année dernière, sur la base des traductions de la brochure RPC. Celui-ci doit aider les utilisateurs des RPC à traduire de manière uniforme en allemand, en anglais et en italien les termes importants pour la présentation des comptes.

Le tableau de traduction est complété en permanence et peut être téléchargé gratuitement sur notre site.<sup>5</sup>

#### ▪ Réédition du manuel RPC

Le manuel RPC officiel, qui est aujourd'hui pratiquement épuisé, a été publié pour la dernière fois en 2014. L'année dernière, les travaux se sont poursuivis pour aboutir à une nouvelle édition entièrement révisée: l'équipe d'auteurs a soumis tous les manuscrits jusqu'à fin 2022, certains chapitres sont encore

<sup>2</sup> Eberle, Reto, «Swiss GAAP FER-Leitfaden zur Nachhaltigkeit – Erste Überlegungen zu Struktur und Inhalt», dans : «EXPERT FOCUS», décembre 2022, p. 558 – 561. L'article est disponible à l'adresse suivante : [www.fer.ch/content/uploads/2022/12/2022\\_12\\_SWISS-GAAP-FER-Leitfaden\\_zur\\_Nachhaltigkeit.pdf](http://www.fer.ch/content/uploads/2022/12/2022_12_SWISS-GAAP-FER-Leitfaden_zur_Nachhaltigkeit.pdf)

<sup>3</sup> [www.fer.ch/content/uploads/2023/02/veb\\_RuC\\_No3\\_2022\\_Baettig-Loser.pdf](http://www.fer.ch/content/uploads/2023/02/veb_RuC_No3_2022_Baettig-Loser.pdf)

<sup>4</sup> [www.fachempfehlungen-zur-rechnungslegung.ch/](http://www.fachempfehlungen-zur-rechnungslegung.ch/)

<sup>5</sup> [www.fer.ch/fr/projets/tableau-de-traduction-des-termes-comptables/](http://www.fer.ch/fr/projets/tableau-de-traduction-des-termes-comptables/)

<sup>6</sup> [www.fer.ch/fr/a-propos-de-nous/patron/](http://www.fer.ch/fr/a-propos-de-nous/patron/)

<sup>7</sup> [www.fer.ch/jahreskonferenz](http://www.fer.ch/jahreskonferenz)

<sup>8</sup> [www.srs-cspp.ch/fr/rapports-n102](http://www.srs-cspp.ch/fr/rapports-n102)

en cours d'évaluation par les pairs. Outre l'ajout d'un nouveau chapitre à la Swiss GAAP RPC 28 «Subventions publiques», le chapitre existant de la Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés» a été entièrement remanié. Tous les autres chapitres ont fait l'objet d'un examen approfondi et ont été ponctuellement adaptés et/ou étendus. Maintenant que les auteurs ont remanié les chapitres ou en ont ajouté de nouveaux de mi-2021 à fin 2022, c'est principalement le secrétariat qui poursuivra le travail sur le manuel en 2023 (relecture, coordination avec l'éditeur, collaboration à la traduction en français).

La 3<sup>e</sup> édition (allemande) du manuel RPC devrait paraître en automne 2023 aux éditions SKV. Une édition française devrait en outre suivre au plus tard en 2024.

#### ■ Extension du groupe de soutien Swiss GAAP RPC

Créé en 2017, le groupe de soutien Swiss GAAP RPC permet aux entreprises, aux associations et aux personnes physiques d'exprimer leur soutien en faveur d'un système comptable indépendant adapté aux besoins des utilisateurs suisses à partir d'une contribution annuelle de CHF 1'000 (CHF 100 pour les personnes physiques).

Après son lancement il y a cinq ans, le groupe de soutien Swiss GAAP RPC a reçu un accueil extrêmement positif. Actuellement (décembre 2022), celui-ci est composé de 87 mécènes (entreprises, associations et personnes physiques). Les activités visant à développer davantage le groupe de soutien ont été poursuivies en 2022, le but étant d'informer une sélection d'utilisateurs plus ou moins importants de la pertinence et des avantages d'une adhésion à celui-ci. Nombre des membres actuels du groupe de soutien sont publiés dans le rapport d'activité (chapitre *Groupe de soutien Swiss GAAP RPC*) et sur notre site Internet<sup>6</sup>. Vous y trouverez également de plus amples informations sur le sujet.

### Conférence annuelle Swiss GAAP RPC

Après une première édition réussie l'année précédente, la conférence annuelle a été organisée pour la deuxième fois sous un format hybride, avec 134 participants, le 10 novembre 2022. Environ les deux tiers des participants étaient présents physiquement à l'hôtel Radisson Blu à l'aéroport de Zurich, tandis qu'un tiers était connecté numériquement. La conférence annuelle a de nouveau été organisée par

la fondation RPC avec ses partenaires CFO Forum, EXPERTsuisse, FIDUCIAIRE | SUISSE et veb.ch. Le matin, quatre courtes présentations ont eu lieu en séance plénière. Après la pause de midi, les participants ont été divisés en groupes et chacun a assisté à un atelier sur la Swiss GAAP RPC 30 et les points de friction en matière de présentation des comptes. La manifestation a été complétée par des exposés préliminaires et une discussion sur le thème du rapport de durabilité.

La conférence annuelle 2023 se déroulera à nouveau sous forme hybride à l'hôtel Radisson Blu à l'aéroport de Zurich. La date retenue est le 16 novembre 2023. Les inscriptions se font sur le site Internet<sup>7</sup> de la fondation RPC.

### Échanges avec d'autres organismes de normalisation

La fondation RPC est représentée par le professeur Reto Eberle au sein du *conseil suisse de présentation des comptes publics* (CSPPC). Sur mandat de la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances (CDF), le CSPPC promeut une présentation uniformisée, comparable et transparente des états financiers des collectivités publiques suisses. À cet effet, il examine la mise en œuvre des recommandations relatives au modèle comptable harmonisé (MCH2) pour les cantons et les communes, et publie un rapport à ce sujet. Pour faciliter l'application des normes MCH2, le CSPPC publie des interprétations et des FAQ (foire aux questions). Dans son rapport d'activité 2022<sup>8</sup>, le CSPPC indique que la recommandation 07 sur les recettes fiscales est en cours d'élaboration et que des FAQ ont été publiées sur les thèmes «Principes d'évaluation du patrimoine administratif» et «Correction de valeur des terrains provoquée par une modification de leur zone d'affectation». De plus, il a procédé aux ajustements annuels du plan comptable du MCH2 et à la classification fonctionnelle. Le CSPPC prend également position sur les projets de l'*International Public Sector Accounting Standards* (IPSAS) Board.

La fondation RPC est en outre observatrice au sein du *Consultative Forum of Standard Setters* (CFSS) auprès de l'*EFRAG Financial Reporting Board*, basé à Bruxelles. Celui-ci s'occupe de la transposition des *International Financial Reporting Standards* (IFRS) dans le droit européen. Créée en 2022, l'*EFRAG Sustainability Reporting Board* élabore les normes pour le rapport de durabilité que les entreprises d'intérêt



public doivent établir pour la première fois dans l'UE pour l'exercice 2023 et publier en 2024. Les réunions trimestrielles du CFSS, organisées alternativement sur place et en ligne, servent à l'échange d'informations entre les organismes de normalisation nationaux. Le professeur Reto Eberle participe à certaines d'entre elles en tant que représentant de la fondation RPC. Il représente également la fondation RPC lors de la conférence annuelle de l'*Intergovernmental Working Group of Experts on International Standards of Accounting and Reporting (ISAR)* de l'*United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD)* à Genève. Dans le cadre de l'ISAR, des thèmes en rapport avec le reporting d'entreprise sont abordés au niveau mondial.

### Activités prévues en 2023

Les activités suivantes, entre autres, sont prévues pour 2023:

- Réalisation de la PV pour la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance» sous la direction de Silvan Loser
- Début des travaux du groupe de projet «Guide sur le rapport de durabilité» sous la direction du professeur Reto Eberle
- Publication de la troisième édition entièrement révisée du manuel RPC en allemand (quatrième trimestre) et en français (début 2024)
- Réalisation et publication de la quatrième étude RPC sur la présentation des comptes des PME et des entreprises cotées en bourse en Suisse
- Conférence annuelle Swiss GAAP RPC le 16 novembre 2023 à l'hôtel Radisson Blu de l'aéroport de Zurich
- Organisation d'événements «RPC in situ» après la reprise réussie de l'année dernière

## Consultations et procédures d'examen

Le remaniement de la recommandation Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés» a été achevé en mai 2022 après l'adoption par la commission d'experts. Le projet a démarré en juin 2017 sous la direction de Patrick Balkanyi et a eu un impact décisif sur les activités RPC au cours des dernières années. Le groupe de travail, mais aussi le comité d'experts et la commission d'experts, ont passé d'innombrables heures à adapter cette recommandation aux exigences actuelles, avec circonspection mais aussi avec la détermination nécessaire. Ce faisant, ils ont parfois dû relever un défi de taille pour satisfaire les exigences des différents groupes d'intérêt. Le texte adopté par la commission d'experts est donc un com-

promis soigneusement équilibré tenant compte des différents besoins. La fondation RPC remercie toutes les personnes impliquées pour leur collaboration active, et toutes celles qui ont participé à la consultation pour leurs précieuses contributions et remarques.

Le coup d'envoi de la procédure de vérification de la recommandation Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance» a été donné en 2022. Un groupe de travail a été créé sous la direction de Silvan Loser et commencera ses travaux au printemps 2023.

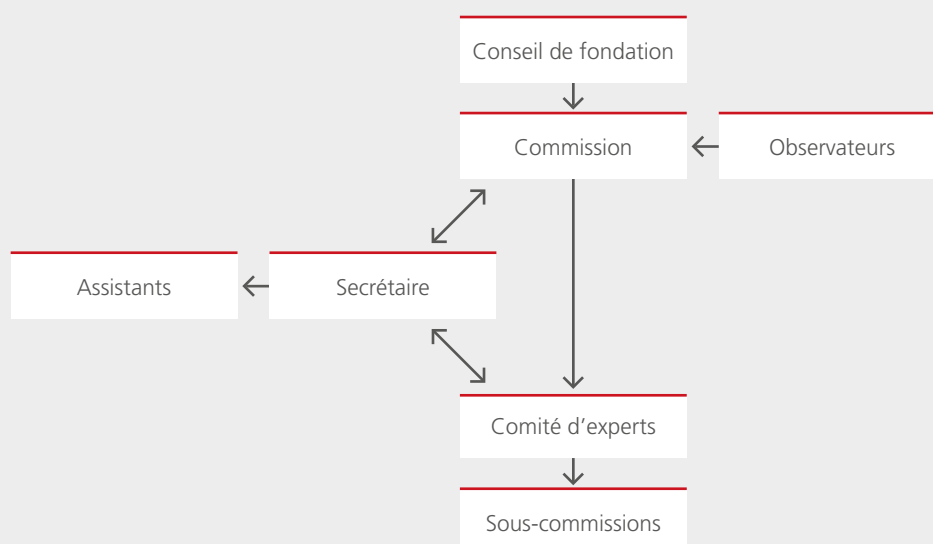


Bateau à vapeur «Stadt Rapperswil», lac de Zurich

# Organisation

L'organisation et l'entité juridique des recommandations relatives à la présentation des comptes est une fondation créée en 1984. L'organisation elle-même est basée sur le principe du système de milice suisse. Toutes les personnes qui s'engagent en faveur de la fondation RPC sont soumises au code de conduite et au règlement d'organisation.

## Organigramme de la fondation RPC



Dans les sous-chapitres suivants, les personnalités qui s'engagent pour Swiss GAAP RPC sont nommément citées (état au 31 décembre 2022). La fondation RPC remercie toutes les personnes mentionnées pour leur engagement.



## Changements en 2022

	Départs	Entrées
Conseil de fondation		<b>Bühlmann Jürg</b> (au 3.5.2022) Zürcher Kantonalbank
Commission	<b>Baumgartner Hans</b> (au 30.6.2022) Credit Suisse	<b>Fuchs Renate</b> (au 1.7.2022) Credit Suisse (Suisse) SA
		<b>Haldimann Karin</b> (au 1.1.2022) Fondation Armée du Salut
		<b>Gard Stéphane</b> (au 1.1.2022) Gard & Partners SA
		<b>Kleibold Thorsten</b> (au 1.1.2022) OBT SA
		<b>Bruhin Rolf</b> (au 1.10.2022) UBS Switzerland AG

## Conseil de fondation

Le conseil de fondation est l'organe de direction suprême de la fondation pour les recommandations en matière de présentation des comptes. Il représente la fondation et nomme les personnes autorisées à signer valablement au nom de celle-ci. Parmi les tâches les plus importantes du conseil de fondation figurent l'élection des membres et du président de la commission d'experts, la détermination de la stratégie de placement, la surveillance des activités de la fondation et l'approbation des comptes annuels.

Le conseil de fondation se compose de trois membres au minimum. Il se constitue lui-même et se renouvelle par cooptation. Les membres du conseil de fondation officient bénévolement.

En 2022, le conseil de fondation s'est réuni une fois à Zurich.

## Membres du conseil de fondation

Nom	Fonctions professionnelles et autres
<b>Behr Giorgio – président</b>	Prof. ém. Dr, entrepreneur
<b>Bühlmann Jürg</b>	Dr oec. publ., responsable de l'unité commerciale Entreprises clientes et membre de la direction générale, Zürcher Kantonalbank
<b>Dellenbach Rudolf</b>	Ancien président de la Direction, Aargauische Kantonalbank
<b>Eberle Reto</b>	Prof. Dr, expert-comptable diplômé, associé, KPMG et professeur d'audit et de contrôle interne de l'université de Zurich
<b>Jenny Klaus</b>	Dr oec., expert financier
<b>Meyer Conrad</b>	Prof. ém. Dr, université de Zurich

## Commission

La commission d'experts se compose de 30 membres au maximum. La nomination se fait ad personam par le conseil de fondation mais en tenant compte de l'environnement économique et des intérêts des membres. En vue d'assurer l'obtention d'un consensus et un équilibre des intérêts, le conseil de fondation veille à ce que les différentes parties prenantes soient représentées de manière équilibrée. Sont compris dans les groupes d'intérêts les utilisateurs, les experts-comptables, les destinataires, les conseillers, la politique, l'administration, les organismes de normalisation, les organes de surveillance et les autres parties intéressées. Les membres de la commission d'experts officient bénévolement.

La commission d'experts accomplit, entre autres, les tâches suivantes:

- Élection du comité d'experts
- Approbation du programme de travail
- Octroi de mandats au comité d'experts
- Discussion et décision sur les avant-projets soumis
- Adoption des projets définitifs pour les Swiss GAAP RPC

En 2022, la commission d'experts s'est réunie trois fois. Une séance s'est tenue virtuellement et deux ont eu lieu sur place, à Berne et à Zurich.



Bateau à vapeur «Stadt Luzern», lac des Quatre-Cantons



Bateau à aubes «Rhône», lac Léman

## Membres de la commission d'experts

Nom	Fonction professionnelle	Membre depuis
<b>Leibfried Peter*</b> – président	Prof. Dr, CPA, professeur d'audit et de comptabilité de l'université de Saint-Gall	2010
<b>Annen Michael*</b>	lic. oec. HSG, expert-comptable diplômé, associé, Comptabilité et Revision-SA	2007
<b>Balkanyi Patrick*</b>	expert-comptable diplômé, associé, PwC	2015
<b>Bucher Sven*</b>	Key Account Manager, Institutional Clients & Multinationals, Zürcher Kantonalbank	2013
<b>Loser Silvan*</b>	Dr oec. HSG, expert-comptable diplômé, associé, KPMG	2019
<b>Seibold Andreas*</b>	lic. oec. publ., expert-comptable diplômé, ancien CFO, Hügli Holding AG	2013
<b>Soland Andreas*</b>	expert-comptable diplômé, VP Corporate Controlling, Tax & Treasury, Hero AG	2013
Bachofen Keller Sandra	économiste d'entreprise ESCEA, Head Group Finance & Controlling, V-ZUG Holding SA	2006
Bieri Jean-Yves	lic. HEC, CFO, Maus Frères SA	2012
Blaser Felix	économiste d'entreprise HES, expert-comptable diplômé et CPA, chef d'équipe financements spéciaux, Zürcher Kantonalbank	2007
Bösiger Daniel	économiste d'entreprise ESCEA, Head Investor Relations/Sustainability, Georges Fischer SA	2015
Bruhin Rolf	lic. oec. HSG, responsable Risk Control, Credit & Recovery Solutions, UBS Switzerland AG	2022
Cheetham Malcolm	ancien Chief Accounting Officer, Novartis AG	2002
Christen Edgar	économiste d'entreprise HES, expert-comptable diplômé, associé, Ernst & Young	2015
Dousse Vincent	Professeur privé HEIG-VD, Université de Lausanne et Université de Genève; Directeur fiduciaire, Doxior S.A.	2008
Frey Reto	lic. oec. publ., expert-comptable diplômé, associé, BDO SA	2013
Fuchs Renate	économiste d'entreprise diplômée HES, Head of Reputational Risk des divisions Swiss Bank et Wealth Management, Credit Suisse	2022
Gard Stéphane	M&A Consultant, Gard & Partners SA	2022
Haldimann Karin	économiste d'entreprise HES, experte-comptable diplômée, responsable des finances, Fondation Armée du Salut	2022
Keel Thomas	économiste d'entreprise ESCEA, expert-comptable diplômé, Senior Partner, KEEL + PARTNER SA	2006
Kleibold Thorsten	Dr, associé, OBT SA	2022
Malär Lorenz	Dr rer. oec., expert-comptable diplômé, CFO, Cytosurge SA	2020
Merico Dino	économiste d'entreprise HES, expert-comptable diplômé, Senior Director Group Finance & Controlling, Kardex Holding SA	2016
Neuhaus Patrick	MBA, expert-comptable diplômé, directeur Corporate Accounting, CFF SA	2015
Possa Marc	lic. oec., CIIA, CFA Chartholder, CEO, VV Vermögensverwaltung AG	2016
Remund Thomas	employé de banque diplômé de la Confédération, expert-comptable diplômé, directeur contrôle financier, Canton Berne	2006
Schmid Oliver	expert diplômé en présentation des comptes et controlling, CFO, groupe Ganz	2018
Vogel Martin	CEO, Schaffhauser Kantonalbank	2005
Zemp Reto	lic. oec. HSG, expert-comptable diplômé, Head Corporate Reporting, SIX Exchange Regulation SA	2014

\* membre du comité d'experts



Parade de la flotte, lac des Quatre-Cantons

## Comité d'experts

Le comité d'experts est l'organe préparatoire et exécutif de la commission d'experts. Il est composé du président de la commission d'experts et de six membres de la commission d'experts au maximum. Le président et les membres du comité d'experts officient bénévolement.

Le président de la commission d'experts préside la commission d'experts et le comité d'experts. Il représente la commission d'experts à l'extérieur. Le président établit l'ordre du jour des séances de la commission d'experts en consultation avec celle-ci. Il préside les séances et veille à l'application des décisions prises par la commission d'experts et le comité d'experts.

Les tâches du comité d'experts sont notamment les suivantes:

- Mise en œuvre du programme de travail annuel approuvé
- Octroi de mandats à des membres individuels ou à des sous-commissions pour l'élaboration d'avant-projets
- Exécution des mandats de la commission d'experts
- Élaboration de projets à l'intention de la commission d'experts
- Prise de décision sur la conception, la publication et la diffusion des Swiss GAAP RPC approuvées

Le président et le comité d'experts sont assistés par le secrétaire et les assistants. En 2022, le comité d'experts s'est réuni sept fois, dont trois séances virtuelles.

## Sous-commissions

Afin d'élaborer une norme, le comité d'experts peut créer une sous-commission et faire appel à des experts externes, dont la tâche prend généralement fin lorsque la commission d'experts approuve la norme. Les membres des sous-commissions officient bénévolement.



En 2022, les groupes de travail suivants ont été actifs pour la fondation RPC:

- Révision de la Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés»
- Durant l'été 2022, un groupe de travail a été constitué pour le projet d'un guide sur le rapport de durabilité; la première réunion aura lieu en 2023.
- En automne 2022, un nouveau groupe de travail a été constitué pour la PV concernant la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance»; il débutera ses activités au printemps 2023.

Quatre réunions et conférences téléphoniques du groupe de travail Swiss GAAP RPC 30 ont eu lieu en 2022.

### Observateurs

Les organisations désignées jouent un rôle au sein de la commission d'experts par l'intermédiaire de leurs observateurs délégués. Les observateurs n'ont pas le droit de vote. Au 31 décembre 2022, les organisations ci-après étaient représentées en qualité d'observateurs:

Organisation	Représentant
Office fédéral de la justice (OFJ)	Gün Merve, avocate, collaboratrice scientifique de l'Office fédéral du registre du commerce
Office fédéral des assurances sociales (OFAS)	Caduff-Solida Beatrice, responsable adjointe de la supervision et de l'organisation
Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA)	Lavina Arduino, lic. oec. HSG, expert-comptable diplômé
Administration fédérale des finances (AFF)	Zihler Florian, Dr iur., chef adjoint de section
Administration fédérale des contributions (AFC)	Berger Hanspeter, expert fiscal
Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)	Sanwald Reto, Dr iur., directeur
EXPERTsuisse	Pabst Patrizia, experte-comptable diplômée, responsable de l'expertise comptable
H+ Les Hôpitaux de Suisse	Rolle Michaël, responsable de la comptabilité et du contrôle de gestion
Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle CHS PP	Frauenfelder David, directeur division audit
santésuisse	Tüscher Richard, chef du département des Services, membre de la direction
Union suisse des arts et métiers (USAM)	Schneider Henrique, directeur adjoint
SIX Exchange Regulation SA	Sheikh Sabir, lic. iur., avocat, LL.M., Head Listing & Enforcement
Secrétariat d'État à l'économie (SECO)	Sanglard Blaise, chef suppléant, secteur Droit économique international
Fondation ZEW0	Ziegerer Martina, Dr oec., directrice
SwissHoldings	Burkhalter Peter, expert-comptable diplômé, Head Accounting, Swisscom SA
FIDUCIAIRE   SUISSE	Feller Christian, expert-comptable diplômé, responsable de l'ISCOR
veb.ch	Pfaff Dieter, prof. Dr rer. pol., vice-président
Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA)	Meyer Isaak, CFO

## Secrétaire et assistants

Le secrétaire soutient le président de la commission d'experts et le comité d'experts dans toutes les tâches techniques et administratives. Il est indépendant et facture à la fondation RPC les heures travaillées. Les assistants sont des collaborateurs de projet employés à l'université de Saint-Gall qui soutiennent la fondation RPC en cas de besoin.

En 2022, le secrétaire a travaillé environ 545 heures au total et les assistants ont consacré environ 2'030 heures à la réalisation des travaux suivants:

- Organisation, participation et compte rendu des différentes réunions, y compris les travaux de préparation et de suivi
- Appui technique aux sous-commissions
- Administration, réponse aux demandes de renseignements et correspondance
- Organisation de la conférence annuelle
- Organisation des événements «RPC in situ»
- Soutien et extension du groupe de soutien Swiss GAAP RPC
- Mise à jour du site Internet et envoi de la newsletter
- Comptabilité financière, y compris les transactions financières et les décomptes TVA

### Secrétaire

Nom	Fonction professionnelle	Depuis
Bättig Daniel	expert-comptable diplômé, consultant et auditeur indépendant	2020

### Assistants

Nom	Fonction professionnelle	Depuis
Gierbl Anita	Dr oec., experte-comptable diplômée, Audit Senior, PwC	2017
Hohmann Florian	Dr oec., chargé de cours permanent, Université de Saint-Gall; CFO, Muntagnard AG	2019
Meister Nicole	experte-comptable diplômée, Audit Manager, Ernst & Young; doctorante, Université de Saint-Gall	2022
Allgaier Alexandra	doctorante, Université de Saint-Gall	2021
Kirupanantha Giriesan	étudiant, Université de Saint-Gall	2021

En 2022, Heiko Petry a quitté les assistants. En contrepartie, Nicole Meister a rejoint l'équipe (à partir du mois d'août) en tant qu'assistante.



Secrétariat (de gauche à droite): Daniel Bättig, Alexandra Allgaier, Dr Anita Gierbl, Dr Heiko Petry  
Il manque Dr Florian Hohmann, Nicole Meister et Giresan Kirupanantha.



## Groupe de soutien Swiss GAAP RPC

Les organisations et personnes physiques suivantes soutiennent la fondation RPC. La fondation RPC remercie également les organisations et les personnes physiques qui ne souhaitent pas être mentionnées sur le site Internet ou dans le rapport d'activités (état au 31 décembre 2022).

### Organisations

- Aargauische Kantonalbank
- AMAC Aerospace Switzerland SA
- APG SGA SA
- Bachem Holding AG
- Balmer-Etienne AG
- Basler Verkehrs-Betriebe
- BDO SA
- Behr Bircher Cellpack BBC SA
- Bell Food Group SA
- BERNINA International AG
- Burckhardt Compression Holding AG
- Burkhalter Holding SA
- BVZ Holding AG
- Cham Group SA
- Coop Genossenschaft
- CPH Chemie + Papier Holding AG
- curafutura - Les assureurs-maladie innovants
- Datacolor SA
- Deloitte AG
- dormakaba International Holding SA
- Energiedienst Holding AG
- Ernst & Young SA
- Espace Real Estate AG
- fenaco société coopérative
- Fiduciaire Verifid SA
- Fraisa SA
- Georges Fischer SA
- Gewerkschaftliche Wohn- und Baugenossenschaft GEWOBAG
- Groupe Minoteries SA
- HLS & Partner SA
- Huber+Suhner AG
- Investis Holding SA
- Kantonsspital Baden AG
- Kardex Holding SA
- KEEL + PARTNER SA
- Kinderspital Zürich Eleonorenstiftung
- Komax Holding AG
- Congres & Kursaal Berne SA
- KPMG SA
- LAVEBA Genossenschaft
- Maus Frères S.A.
- OBT SA
- Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA
- PLAZZA AG
- PricewaterhouseCoopers AG
- Raiffeisen Suisse société coopérative
- Rivella AG
- Ryser Treuhand AG
- Schaffhauser Kantonalbank
- Garde Aérienne Suisse de Sauvetage Rega
- Schwyzer Kantonalbank
- SFS Group Suisse SA
- Siegfried SA
- Solidis Revisions AG
- Solothurner Spitäler AG
- St. Galler Kantonalbank AG
- Stadler Rail AG
- Teitler Consulting
- Tornos Holding SA
- Treuhand- und Revisionsgesellschaft Mattig-Suter und Partner
- Treureva AG
- Unternehmer Forum Schweiz AG
- Vaudoise Assurances Holding SA
- Vetropack Holding SA
- Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA)
- Warteck Invest AG
- Zanetti & Partners AG
- Zehnder Group SA
- Zug Estates Holding SA

### Personnes physiques

- Birrer Roland
- Morotti Claudio
- Suter Daniel
- Zeier Peter
- Zurfluh Fabian

# Rapport sur la situation financière

La fondation RPC est une fondation à but non lucratif. La commission d'experts a pour mission d'élaborer des recommandations dans le but de contribuer à l'harmonisation de la présentation des comptes en Suisse, d'améliorer la comparabilité et, d'une manière générale, d'accroître la qualité de la présentation des comptes en Suisse. La commission d'experts peut également se prononcer sur des questions particulières d'intérêt général. La diffusion des recommandations doit être encouragée.

Le capital et les éventuels bénéfices de la fondation sont consacrés exclusivement à l'objectif susmentionné.

## Dépenses relatives aux activités de la fondation

Les charges d'exploitation de la fondation RPC se sont élevées à KCHF 247 en 2022 (2021: KCHF 227). L'augmentation nette de KCHF 20 résulte d'une part de la normalisation de la situation épidémiologique; ainsi, toutes les réunions du comité d'experts et de la commission d'experts ont à nouveau pu avoir lieu sur place, ce qui a entraîné une nette augmentation des frais de réunion et de déplacement (KCHF +11). En outre, la série d'événements «RPC in situ» a pu être relancée (KCHF +7). D'autre part, outre les projets techniques, deux projets importants ont entraîné un surcroît de travail, principalement au sein du secrétariat: la réalisation de la brochure RPC 2023, ainsi que le tableau de traduction (KCHF +11) et le remaniement du site Internet, qui comprenait également la préparation de la nouvelle boutique en ligne multilingue pour la brochure RPC (KCHF +13 de dépenses internes, KCHF +7 de dépenses de tiers). La baisse des dépenses pour le manuel a permis de compenser en partie l'augmentation des dépenses: la provision constituée l'exercice précédent a permis de payer les honoraires d'auteur; en conséquence, les dépenses en 2022 se sont limitées à celles engagées par le secrétariat dans le cadre du soutien aux auteurs et de la gestion de projet (KCHF -29).

## Produits pour le financement des activités de la fondation

En 2022, les produits de la fondation RPC ont légèrement diminué par rapport à l'exercice précédent et se sont élevés à KCHF 243 (2021 : KCHF 254). Cette diminution est essentiellement due à la baisse prévue des ventes de brochures (KCHF -16): dans l'attente de la nouvelle brochure 2023, les chiffres de vente ont évolué à la baisse en 2022. Cette baisse a cependant pu être compensée avec la conférence annuelle, rendue plus attrayante grâce à l'organisation hybride et qui a ainsi généré des produits supplémentaires de

KCHF 7. Les recettes provenant du groupe de soutien ont connu une évolution relativement stable (KCHF -2). La situation économique et géopolitique actuelle, qui reste marquée par des incertitudes relativement importantes, incite les donateurs potentiels à la prudence et rend la collecte de fonds plus difficile.

## Situation financière de la fondation

La fondation RPC a enregistré une perte de KCHF 3 en 2022 (2021: bénéfice de KCHF 27), qui a toutefois été légèrement inférieure aux prévisions. En raison du maintien d'une activité élevée de la fondation et de la baisse attendue des ventes de brochures en vue du lancement de la brochure 2023, on s'attendait à une perte plus importante.

Au 31 décembre 2022, la fondation RPC disposait de liquidités d'environ CHF 1,3 million et d'actifs nets d'environ CHF 1,1 million, qui peuvent être utilisés pour des projets futurs. Les actifs nets générés pourraient couvrir les charges d'exploitation pendant environ quatre à cinq ans dans des conditions normales.

## Perspective

Comme tous les membres de la commission d'experts et du conseil de fondation sont bénévoles, le budget financier restera modeste à l'avenir. Avec le produit des ventes (brochure et manuels) et le groupe de soutien Swiss GAAP RPC créé ces dernières années, il existe deux sources de revenus à large assise pour financer les mesures prises en vue de la mise en œuvre du modèle. En raison de la nouvelle brochure qui sera publiée début 2023, on peut s'attendre à des revenus plus élevés et à un résultat légèrement positif pour l'année 2023, bien que les activités de la fondation se poursuivent à un niveau élevé avec plusieurs projets nouveaux et en cours (PV pour la RPC 16 «Engagements de prévoyance», guide sur le rapport de durabilité, relecture et traduction du manuel RPC ainsi que la réalisation de la quatrième étude RPC).

# Comptes annuels 2022

## Compte de résultat

	chiffres en CHF	Annexe	2022	2021
Produits nets des livraisons et prestations		2	145'692.64	156'108.95
Aides financières d'organisations		2	97'525.00	99'303.33
Réductions des produits			0.00	-1'724.23
<b>Total produit d'exploitation</b>			<b>243'217.64</b>	<b>253'688.05</b>
Frais de projet		1	-138'126.44	-139'003.75
Frais de collecte de fonds et de relations publiques		1	-16'167.45	-19'763.97
Charges administratives		1	-86'780.85	-63'537.95
Autres charges d'exploitation		1	-5'454.28	-4'614.29
<b>Total charges d'exploitation</b>			<b>-246'529.02</b>	<b>-226'919.96</b>
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts</b>			<b>-3'311.38</b>	<b>26'768.09</b>
Résultat financier			0.00	0.00
<b>Perte annuelle/bénéfice annuel</b>			<b>-3'311.38</b>	<b>26'768.09</b>

## Bilan

au 31 décembre

	chiffres en CHF	Annexe	2022	2021
<b>Actifs</b>				
<b>Actif circulant</b>				
Liquidités		3	1'268'249.97	1'277'820.10
Créances résultant de livraisons et prestations		3	12'735.66	21'882.59
Autres créances à court terme			6'817.97	3'676.07
Comptes de régularisation actifs			100.00	100.00
<b>Total actif circulant</b>			<b>1'287'903.60</b>	<b>1'303'478.76</b>
<b>Total actifs</b>			<b>1'287'903.60</b>	<b>1'303'478.76</b>
<b>Passifs</b>				
<b>Capital étranger à court terme</b>				
Dettes résultant de livraisons et prestations		3	77'871.78	68'653.78
Comptes de régularisation passifs		2	79'609.89	101'091.67
<b>Total capital étranger</b>			<b>157'481.67</b>	<b>169'745.45</b>
<b>Capital de fondation</b>				
Capital de fondation initial		3	10'000.00	10'000.00
Bénéfices non distribués:				
- bénéfice reporté		3	1'123'733.31	1'096'965.22
- perte annuelle/bénéfice annuel		3	-3'311.38	26'768.09
<b>Total capital de fondation</b>			<b>1'130'421.93</b>	<b>1'133'733.31</b>
<b>Total passifs</b>			<b>1'287'903.60</b>	<b>1'303'478.76</b>

## Tableau de flux de trésorerie

chiffres en CHF	2022	2021
Perte annuelle/bénéfice annuel	-3'311.38	26'768.09
Augmentation/diminution créances résultant de livraisons et prestations	9'146.93	52'667.71
Augmentation/diminution autres créances à court terme	-3'141.90	946.69
Augmentation/diminution comptes de régularisation actifs	0.00	0.00
Augmentation/diminution dettes résultant de livraisons et prestations	9'218.00	-3'277.48
Augmentation/diminution comptes de régularisation passifs	-21'481.78	30'170.47
<b>Sortie/entrée de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>	<b>-9'570.13</b>	<b>107'275.48</b>
Liquidités au 1.1.	1'277'820.10	1'170'544.62
Liquidités au 31.12.	1'268'249.97	1'277'820.10
<b>Variation des liquidités</b>	<b>-9'570.13</b>	<b>107'275.48</b>

## Tableau de variation des capitaux propres

chiffres en CHF	Capital de fondation initial	Bénéfices non distribués	Total capital de fondation
<b>Fortune de la fondation 31.12.2020</b>	10'000.00	1'096'965.22	<b>1'106'965.22</b>
Bénéfice annuel		26'768.09	26'768.09
<b>Fortune de la fondation 31.12.2021</b>	10'000.00	1'123'733.31	<b>1'133'733.31</b>
Perte annuelle		-3'311.38	-3'311.38
<b>Fortune de la fondation 31.12.2022</b>	10'000.00	1'120'421.93	<b>1'130'421.93</b>



# Annexe aux comptes annuels

## Informations sur les activités de la fondation

La Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes est une fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. Son siège est à Saint-Gall. Selon l'acte de fondation du 12 juin 2015, le but de la fondation est de créer une commission d'experts pour élaborer des recommandations en matière de présentation des comptes. Cette commission d'experts a pour mission d'élaborer des recommandations dans le but de contribuer à l'harmonisation de la présentation des comptes en Suisse, d'améliorer la comparabilité et, d'une manière générale, d'accroître la qualité de la présentation des comptes en Suisse.

La fondation est une organisation à but non lucratif. Le rapport d'activité 2022 contient des informations sur les activités de l'année en cours, sur l'environnement, les perspectives ainsi que la composition de la commission d'experts et du comité d'experts RPC.

Les organes de la fondation sont le conseil de fondation et l'organe de révision. Il n'y a pas de contrats de travail. Le 9 mai 2023, le conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2022.

## Principes de la présentation des comptes

Les comptes sont présentés conformément aux recommandations intégrales sur la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donnent une image fidèle (True and Fair View) du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la fondation. Les présents comptes annuels sont également conformes aux dispositions du droit suisse (Code des obligations).

L'évaluation repose sur le principe de la valeur d'acquisition. Les principes pertinents en matière de présentation des comptes quant aux principaux postes des comptes annuels sont présentés ci-dessous.

## Notes annexes aux comptes annuels

Les notes sont divisées en trois parties:

1. Dépenses relatives aux activités de la fondation
2. Produits pour le financement des activités de la fondation
3. Situation financière de la fondation

### 1. Dépenses relatives aux activités de la fondation

#### Frais de projet

Les frais de projet comprennent les dépenses externes et internes et se décomposent comme suit:

	chiffres en CHF	2022	2021
Frais de réunion		25'720.24	16'918.24
Frais de déplacement		5'838.24	3'792.30
Dépenses du projet RPC 30		18'189.82	17'229.85
Dépenses du projet subventions publiques		10'848.29	12'295.35
RPC in situ		6'990.19	280.25
Dépenses étude RPC		973.88	227.70
Dépenses conférence annuelle		51'675.34	52'655.12
Révision de la brochure		14'593.81	4'028.55
Révision du manuel		3'296.63	31'576.39
<b>Total frais de projet</b>		<b>138'126.44</b>	<b>139'003.75</b>



Les frais de réunion de la commission d'experts et du comité d'experts comprennent exclusivement les frais de restauration, de locaux et de déplacement. Aucun jeton de présence n'est versé. Grâce à la normalisation de la situation épidémiologique, tous les événements ont à nouveau pu avoir lieu sur place en 2022, ce qui a entraîné une nette augmentation des frais de réunion et de déplacement, de CHF 10'848 au total.

La commission d'experts a adopté la recommandation révisée Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés» lors de sa 82<sup>e</sup> séance en mai 2022. La finalisation du projet «RPC 30» a entraîné des dépenses d'un montant de CHF 18'190. Le projet «Subventions publiques» a pu être clôturé dès 2021, après avoir été adopté par la commission d'experts lors de sa 80<sup>e</sup> séance sous le titre «Swiss GAAP RPC 28 – Subventions publiques». Néanmoins, des dépenses ont encore été engagées pour ce projet en 2022, principalement en raison de diverses prestations de traduction et de l'élaboration d'articles spécialisés. Les dépenses pour les deux projets comprennent respectivement la charge de travail des assistants, les frais de traduction ainsi que les frais de restauration et de locaux liés aux réunions des groupes de travail.

La série d'événements «RPC in situ», qui s'est déroulée à différents endroits en Suisse en 2019, n'a pas pu avoir lieu en 2020 et 2021, raison pour laquelle la quasi-totalité des dépenses a été annulée. En 2022, elle a été relancée avec les deux événements de Berne et de Neuchâtel, ce qui a entraîné des coûts de CHF 6'990.

L'étude Swiss GAAP RPC, qui paraît tous les cinq ans, a été publiée pour la troisième fois en 2019. Pour la planification de l'étude RPC 2023/2024, de premières petites dépenses ont été engagées au sein du secrétariat en 2022.

Après le format hybride réussi de la conférence annuelle des Swiss GAAP RPC proposé pour la première fois en 2021, cette forme d'organisation a été maintenue en 2022. Les participants ont pu être présents physiquement sur le site de la manifestation, à l'hôtel Radisson Blu de l'aéroport de Zurich, et numériquement. Le coût total de l'organisation hybride s'est élevé à CHF 51'675, un montant légèrement inférieur à celui dépensé lors de la première édition.

Dans le cadre de la nouvelle édition de la brochure publiée le 1<sup>er</sup> janvier 2023, des frais significatifs ont été engagés pour la révision en 2022. Ces frais comprennent principalement la charge de travail du secrétariat et les prestations facturées par des tiers en rapport avec des traductions. Les dépenses se sont élevées au total à CHF 14'594. La révision du nouveau manuel des Swiss GAAP RPC avait déjà commencé en 2021 et avait conduit à la constitution d'une provision avec impact sur le résultat après la conclusion des contrats d'auteurs. En revanche, en 2022, le secrétariat a engagé des dépenses de seulement CHF 3'297; la provision a permis de payer les honoraires d'auteur.

### Frais de collecte de fonds et de relations publiques

Les frais de collecte de fonds et de relations publiques comprennent les dépenses externes et internes pour l'acquisition de nouveaux membres et le maintien des membres existants du groupe de soutien ainsi que pour la production du rapport d'activité:

chiffres en CHF	2022	2021
Collecte de fonds	4'033.32	5'237.12
Rapport d'activité	12'134.13	14'526.85
<b>Total collecte de fonds et relations publiques</b>	<b>16'167.45</b>	<b>19'763.97</b>

Les dépenses liées à la collecte de fonds comprennent principalement le temps de travail des assistants ainsi que les frais d'impression et d'expédition du publi-postage de collecte de fonds pour étendre le groupe de soutien. Par rapport à l'année 2021, les dépenses ont légèrement diminué en 2022, car la procédure a pu être organisée de manière un peu plus efficace.

Les dépenses pour la production du rapport d'activité comprennent les frais de conception, d'impression et de traduction. L'année précédente, de nouvelles photos-portraits des membres de la commission d'experts ont été réalisées pour le rapport d'activité. Ces frais ont été supprimés en 2022, ce qui a entraîné une légère baisse des dépenses pour le rapport d'activité.

### Charges administratives

Les charges administratives comprennent les dépenses externes et internes pour les services généraux de secrétariat et les autres coûts administratifs.

	chiffres en CHF	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Secrétariat général		77'524.59	60'553.55
Traductions		456.60	528.46
Informatique		8'699.66	2'355.94
Assurance-accident		100.00	100.00
<b>Total charges administratives</b>		<b>86'780.85</b>	<b>63'537.95</b>

La nette augmentation des charges administratives est principalement due au remaniement du site Internet des Swiss GAAP RPC et à la préparation de l'introduction de la nouvelle boutique en ligne multilingue pour la brochure RPC. Les coûts des services informatiques externes se sont élevés à CHF 8'700 (exercice précédent: CHF 2'356).

### Frais de personnel

Tous les membres du conseil de fondation et de la commission d'experts officient bénévolement. Seuls les frais de déplacement pour assister aux réunions sont remboursés à un taux forfaitaire. Toutefois, pour certains intervenants de la conférence annuelle ainsi que pour les auteurs des publications des Swiss GAAP RPC, des cotisations aux assurances sociales ont été versées en 2022 sur les honoraires correspondants (masse salariale brute totale de CHF 16'500). Les dépenses correspondantes ont été imputées au projet concerné.

Le secrétaire est indépendant et facture ses services. Les assistants sont employés par l'université de Saint-Gall. Les frais correspondants de secrétariat et de pro-

jet des assistants sont facturés par l'université sur la base des frais effectifs.

Au total, les activités du secrétaire et des assistants ont engendré des coûts d'un montant de CHF 136'329 (exercice précédent: CHF 110'172). Ces coûts se répartissent entre les postes suivants: frais de projet (CHF 56'001), frais de collecte de fonds et de relations publiques (CHF 3'879) et charges administratives (CHF 76'449), qui comprennent entre autres les travaux d'organisation pour la commission d'experts et le comité d'experts, les travaux sur le site Internet des Swiss GAAP RPC, la correspondance avec différentes parties prenantes, le travail sur les médias sociaux ainsi que la comptabilité.

### Autres charges d'exploitation

Les autres charges comprennent les frais juridiques et de conseil, les frais d'impression, les frais de stockage de la brochure, les dépenses pour l'envoi de la newsletter Swiss GAAP RPC, les frais de gestion de compte et d'autres dépenses uniques.

Les autres charges s'élèvent à CHF 5'454 en 2022, soit une légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (CHF 4'614), ce qui est principalement dû à des frais d'impression plus élevés (réimpression des enveloppes Swiss GAAP RPC).

## 2. Produits pour le financement des activités de la fondation

### Produits nets des livraisons et prestations

Les principales sources de revenus comprennent les produits de la vente de la brochure et des manuels, les revenus de licence et les revenus provenant de la tenue de la conférence annuelle.

Les produits résultant de livraisons et prestations sont comptabilisés au moment de la livraison (vente de brochures ou de manuels) ou de la prestation du service (conférence annuelle).

chiffres en CHF	2022	2021
Vente brochures et manuels	53'309.52	69'729.08
Licences	2'950.00	4'050.00
Produit conférence annuelle	89'433.12	82'329.87
<b>Produits nets des livraisons et prestations</b>	<b>145'692.64</b>	<b>156'108.95</b>

Le produit de la vente des brochures au cours de la période sous revue se rapporte à l'édition «Recommandations en matière de présentation des comptes, état au: 1<sup>er</sup> janvier 2020», qui est parue début 2020. Le produit net de la vente de la brochure et des manuels s'est élevé à CHF 53'310 (exercice précédent: CHF 69'729). Dans l'attente de la nouvelle brochure 2023, les chiffres de vente ont évolué à la baisse en

2022, comme prévu, notamment au quatrième trimestre 2022.

Le produit brut des frais de participation à la conférence annuelle a augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison d'une nouvelle hausse du nombre de participants.

### Aides financières d'organisations

À l'automne 2017, les activités de collecte de fonds existantes ont été remplacées par un groupe de soutien à large assise. Le groupe de soutien Swiss GAAP RPC permet aux entreprises et aux associations ainsi qu'aux particuliers d'exprimer leur soutien en faveur d'une présentation des comptes indépendante adaptée aux besoins des utilisateurs suisses à partir d'une contribution financière annuelle de CHF 1'000 (entreprises et associations) et de CHF 100 (particuliers).

Au moment de l'inscription, les contributions annuelles promises sont comptabilisées comme des créances. Elles sont comptabilisées dans le compte de résultat pour la période concernée sur une période de 12 mois à compter de la date de la promesse.

chiffres en CHF	2022	2021
Aides financière groupe de soutien	97'525.00	99'303.33
<b>Total revenus provenant d'aides financières</b>	<b>97'525.00</b>	<b>99'303.33</b>

Le groupe de soutien a été légèrement élargi en 2022. En raison de la réduction de la contribution d'un mécène important, les aides financières ont néanmoins légèrement diminué au total.

Fin décembre 2022, les produits du groupe de soutien s'élevant à CHF 66'267 (exercice précédent: CHF 68'592) ont été inscrits dans les comptes passifs.

Les autres régularisations comprennent les frais de révision des comptes annuels, l'indemnité forfaitaire 2022 pour les membres de la commission d'experts ainsi qu'une provision pour les honoraires d'auteur en lien avec la révision du manuel. Leur diminution s'explique en premier lieu par le paiement des honoraires d'auteur en 2022.



	chiffres en CHF	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Régularisation produits groupe de soutien		66'266.67	68'591.67
Autres régularisations		13'343.22	32'500.00
<b>Total comptes de régularisation passifs</b>		<b>79'609.89</b>	<b>101'091.67</b>

### 3. Situation financière de la fondation

#### Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs bancaires dont la durée résiduelle est de 90 jours ou moins. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

	chiffres en CHF	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Compte d'épargne UBS		80'073.49	80'073.49
Compte courant UBS		138'201.36	147'737.69
Aargauische Kantonalbank		0.00	1'050'008.92
Zürcher Kantonalbank		1'049'975.12	0.00
<b>Total liquidités</b>		<b>1'268'249.97</b>	<b>1'277'820.10</b>

#### Créances résultant de livraisons et prestations

Les créances résultant de livraisons et prestations ainsi que les autres créances à court terme sont évaluées à leur valeur nominale diminuée des éventuelles pertes de valeur individuelles.

	chiffres en CHF	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Débiteurs vis-à-vis de tiers		12'735.66	23'606.82
Correction de valeur		0.00	-1'724.23
<b>Total créances résultant de livraisons et prestations</b>		<b>12'735.66</b>	<b>21'882.59</b>

Les créances résultant de livraisons et prestations s'élèvent à CHF 12'736 (exercice précédent: CHF 21'883) et se composent principalement de créances résultant de la vente des brochures et des

manuels encore en attente au 31 décembre 2022 ainsi que de frais de participation non encore payés par les participants à la conférence annuelle 2022.

### Dettes résultant de livraisons et prestations

Les dettes résultant de livraisons et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale.

chiffres en CHF	2022	2021
Dettes vis-à-vis de tiers	77'871.78	68'653.78
<b>Total dettes résultant de livraisons et prestations</b>	<b>77'871.78</b>	<b>68'653.78</b>

Les dettes vis-à-vis de tiers comprennent des factures impayées de CHF 77'872 (exercice précédent: CHF 68'654). Le principal créancier est l'université

de Saint-Gall (CHF 39'883) pour les services de secrétariat et de projet des assistants au second semestre 2022.

### Capital de fondation

chiffres en CHF	2022	2021
Capital de fondation initial	10'000.00	10'000.00
- bénéfice reporté	1'123'733.31	1'096'965.22
- perte annuelle/bénéfice annuel	-3'311.38	26'768.09
Total bénéfices non distribués	1'120'421.93	1'123'733.31
<b>Total capital de fondation</b>	<b>1'130'421.93</b>	<b>1'133'733.31</b>

Le capital initial de la fondation s'élève à CHF 10'000 et a été versé au moment de sa création par sa fondatrice. Le capital de fondation total de CHF 1'130'422 (exercice précédent: CHF 1'133'733) ne peut être distribué.

### Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Jusqu'à la date d'approbation des comptes annuels, aucun événement significatif n'est survenu après la date de clôture du bilan.



Bateau à vapeur «Blümlisalp», lac de Thoune



Bateau à vapeur «Lötschberg», lac de Brienz

# Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

Au conseil de fondation de la  
**Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, St-Gall**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe) de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle

que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles auprès de l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Selon notre appréciation, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, conformément aux Swiss GAAP RPC et ne sont pas conformes à la loi suisse et avec l'acte de fondation.

## Deloitte.

Deloitte SA



**Christophe Aebi**  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



**Marco Hoogendijk**  
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 9 mai 2023

---

**Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes**

Tigerbergstrasse 9  
9000 Saint-Gall  
Suisse

fachsekretaer@fer.ch  
www.fer.ch

**Concept/conception**

Moser Graphic Design

**Photos**

Schiffahrtsgesellschaft des  
Vierwaldstättersees (SGV) AG,  
Adobe Stock

**Impression**

Tanner Druck AG, Langnau i.E.

Le présent rapport d'activité a été rédigé à l'origine en allemand et traduit en français. La version allemande fait foi.